

Bulletin F8REF – 2015 Semaine 07



RÉSEAU des ÉMETTEURS FRANÇAIS
Union Française des Radioamateurs
Association reconnue d'utilité publique par décret du 29.11.1952.
Adresse postale : BP 77429 37074 TOURS CEDEX 2



Site WEB : <http://r-e-f.org>

INFOS NATIONALES

LOI n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques

La proposition de loi relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques a été adoptée définitivement en seconde lecture à l'Assemblée Nationale le 29 janvier, après amendement par le Sénat et discussion en commission paritaire.

Elle vient d'être publiée au Journal officiel.

Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur l'impact de cette loi pour notre activité.

Nous rappelons que ce texte n'est en aucune façon exécutoire et qu'il ne le sera qu'après publication au Journal Officiel de ses décrets d'application, ce qui est toujours le cas pour ces lois "techniques".

Depuis le début, le REF suit particulièrement l'élaboration de cette loi qui, en effet, peut avoir une incidence sur le service amateur, même si a priori le législateur cible les opérateurs de téléphonie mobile.

Le texte précise :

Toute personne souhaitant exploiter sur le territoire d'une commune, une ou plusieurs installations radioélectriques soumises à accord ou à avis de l'Agence nationale des fréquences en informe par écrit le maire ou le président de l'intercommunalité dès la phase de recherche et lui transmet un dossier d'information deux mois avant le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme ou de la déclaration préalable.

Nos installations ne relèvent pas des dispositions prévues dans la loi, étant librement établies et sans fréquences spécifiquement assignées.

Article L33-3 du Code des Postes et des Communications Électroniques : Sous réserve de leur conformité aux dispositions du présent code, les installations radioélectriques n'utilisant pas des fréquences spécifiquement assignées à leur utilisateur sont établies librement.

Nos installations radioamateur ne sont donc a priori pas concernées directement, car non soumises à l'accord ou à l'avis de l'ANFR.

Elles sont uniquement déclarées à l'ANFR selon les dispositions de l'Arrêté du 17 décembre 2007 pris en application de l'article R. 20-44-11 du CPCE relatif aux conditions d'implantation de certaines installations et stations radioélectriques.

Le REF restera très vigilant, car plusieurs décrets sont prévus dans la suite de cette loi. Mais globalement, ils ne concernent pas l'activité radioamateur. Il convient d'attendre les décrets d'application pour avoir une vision complète du texte et des modalités de sa mise œuvre, de surveiller l'arrêté prévu au B/ de la loi (arrêté interministériel économie et environnement).

Cependant, les radioamateurs, soucieux de ce qui peut passer aux yeux de certains comme un risque (non avéré à ce jour) se doivent de respecter les lois en vigueur sur l'exposition aux champs radioélectriques. Nous vous rappelons que chaque radioamateur se doit de déclarer sa puissance PAR à l'ANFR. A notre connaissance, aucun radioamateur à ce jour n'a été contrôlé par l'ANFR avec des seuils d'exposition dépassant les limites autorisées.

La communauté radioamateur française peut compter sur le REF pour défendre ses intérêts.

Service communication du REF

Pour consulter la publication au JORF n°0034 du 10 février 2015 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030212642&dateTexte=&categorieLien=id>

Revue Radio-REF de février 2015

Elle est sous presse et sera bientôt disponible.

Consultation informatique de la revue Radio-REF

Dès son routage **vous pouvez tous consulter les rubriques associatives** du dernier numéro sur le site web de la revue : <http://radioref.r-e-f.org/>

Nos adhérents abonnés à la revue, que ce soit sous forme papier ou informatique, peuvent la consulter ou la télécharger en ligne depuis l'espace membres de notre site WEB à l'adresse <https://espace.r-e-f.org/membres> . Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Diffusions du bulletin F8REF sur l'air

La dernière diffusion sur HF depuis Tours a eu lieu le samedi 19 juillet 2014.

Il y a de nombreuses diffusions "locales", tableau des diffusions consultable sur le site du bulletin F8REF : <http://f8ref.r-e-f.org/retransmission.php>

73 de Francis F6ELU

Réseaux F9TM 3536 kHz et cours FAV22

Classement du réseau F9TM 3536 kHz fin janvier 2015 :

1^{er} F6BJP, 2^{ème} F5MID, 3^{ème} F5UMU, 4^{ème} F6BFQ, 5^{ème} F6HSH.

73 de Michel F6BSP

Commission des concours

Le concours F du prochain week-end:

Courte durée cumulatif – 4^{ème} partie du 15/02 à 06:00h UTC au 15/02 à 11:00h UTC

Bandes: 144 MHz - Logs à ccduhffevrier@ref-union.org

Règlement sur: <http://concours.ref-union.org/reglements/index.php>

Les concours "DX" du prochain week-end : Infos non reçues

73 de la commission des concours.

INFOS DÉPARTEMENTALES

11 – Aude

Assemblée Générale du REF-11



L'Assemblée Générale du REF-11 se tiendra le dimanche 15 mars 2015 de 10 h à la MJC, 91 rue Aimé Ramond 11000 Carcassonne.

Le parking est gratuit mais il faut conserver le ticket pour sortir.

Suivra un apéro offert par le REF-11.

Un repas (18€) est ensuite prévu à l'auberge du grand puits dans la cité de Carcassonne.

Plus d'informations sur le site du REF-11 : <http://www.qsl.net/ref-11/>

Pour toute information contactez: 1@f5lle.fr

73 de Jean-Louis F5LLE

33 - Gironde

Radiobroc 2015

L'édition 2015 de RADIOBROC organisé par F6KUQ se tiendra à CESTAS (33) le samedi 14 mars (ouverture à 8 h 30) jusqu'à 17 h. Retenez déjà cette date !

Nous vous donnons rendez-vous à la salle de rink hockey à Gazinet.

Pour plus de renseignements : <http://radiobroc.r-e-f.org/>

74 – Haute-Savoie

A.G. ordinaire du REF74



L'association des radioamateurs de Haute-Savoie (REF74) organise son Assemblée Générale Ordinaire dimanche 8 mars à 9 h 30 - Salle communale "l'Oppidum" - de La

Balme de Sillingy. Cette salle est située tout à côté de la mairie

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier,
- Renouvellement du tiers sortant du bureau
- Questions diverses.

73 de Betty F6IOC présidente du REF74.

Exposition "Galène et TSF"



Ce sera la 13^{ème} année consécutive, que l'association galène et TSF organise une bourse expo de radios TSF, sur la commune de la Balme de Sillingy.

Radios, phonographes, télévisions, Téléphones anciens

Dimanche 8 mars 2015 à La Balme de Sillingy - Salle G. Daviet de 8 h 00 à 16 h 30

Entrée : 2 €- Repas midi : 16 €

Pour les bricoleurs, toutes sortes de pièces détachées pour TSF pourront être trouvées dans un stock proposé par différents collectionneurs. (Tubes, CV, résistances, cadrans, boutons etc....). Cette année encore une démonstration de télévision mécanique en fonction sera présentée par l'ami Nicolas.

Quelques centaines de modèles entièrement réparés seront exposés des années 1910 (postes à galène), jusqu'aux années 1960 environ.

Une belle journée en perspective autour du thème de la radio, de son histoire et de l'évolution de sa technique au fil des décennies.

Renseignements et réservations (repas, tables pour la vente):

André Mégevand, 09 62 13 88 43 ou à jm.f8fwl@gmail.com

73 d'André F8FWL

INFOS DIVERSES

Indicatif spécial TM60TAAF,



La station TM60TAAF sera activée en février 2015 :

1, 6 au 8, 13 au 17, 19 au 22 et du 27 au 28.

L'indicatif spécial commémorera le 60ème anniversaire de la création du Territoire des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) en 1955.

Ce territoire regroupe 8 DXCC :

- Les îles Amsterdam, Crozet et Kerguelen (3)
- La Terre Adélie en Antarctique (1)
- Les îles Europa, Glorieuse, Juan de Nova et

Tromelin (4)

L'activité sera réalisée du 10 au 40 m par François F8DVD depuis son QTH de Mâcon ; elle se déroulera également pendant la 12ème semaine d'activité consacrée à l'antarctique. Une nouvelle référence au programme WAP a été donnée : 255.

Pour plus de détails, visitez <http://www.qrz.com/db/TM60TAAF>

QSL via F8DVD, directe (avec SASE) ou par le bureau.

François Bergez 6, rue de la Liberté F- 71000 MACON FRANCE - a.pole@laposte.net

73 de François F8DVD

Passage de licences radioamateur américaines en France



L'équipe des examinateurs bénévoles de l'ARRL et le radio-club F6KQL organisent le second examen en France permettant l'obtention de la licence radioamateur américaine.

Cet examen aura lieu le samedi 14 mars 2015 à Chenove (agglomération sud de Dijon -21) à partir de 14 h.

Les candidats doivent se présenter à la MJC de Chenove au plus tard à 13 h 30.

Cet examen est organisé en marge du Salon Radioamateur de Chenôve. Le salon sera ouvert de 9 h à 19 h.

Même s'il n'est pas obligatoire de s'inscrire à l'avance, pour des raisons logistiques, merci de contacter F5IYJ si vous

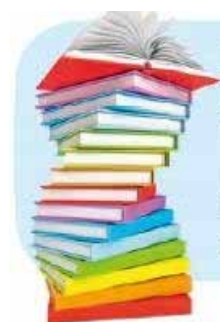
souhaitez passer l'examen.

Les personnes non inscrites seront acceptées jusqu'à épuisement des places disponibles.

Informations auprès de F5IYJ (nomenclature) ou sur le site <http://qrp.fr>

73 de F5IYJ/NK2F

À la boutique du REF



LA BOUTIQUE DU REF

La boutique est un service de l'association à votre disposition.

Vous y trouverez de multiples articles (livres, QLS, cartes, reliures, DVD, etc.), un choix divers et varié pour vous aider à une meilleure pratique de notre hobby.

Service Fournitures : tél : 02 47 41 88 70 - email : fournitures@ref-union.org

Le bon de commande se trouve sur le site WEB (onglet Services/La boutique du REF).

Contact service fournitures 02 47 41 88 70 ou fournitures@r-e-f.org

BULLETIN F8REF

Toute reproduction de maquette, photos et textes publiés dans ce bulletin est interdite sans accord écrit de l'auteur et de l'éditeur. Toutes les informations sont publiées sous l'entière responsabilité de leurs signataires. La mention de firmes et de produits commerciaux n'implique pas que ceux-ci soient agréés ou recommandés par le REF de préférence à d'autres.

La seule source officielle de ce bulletin est le REF, le contenu de toute autre diffusion n'engage en rien notre association.

Pour contacter la rédaction de ce bulletin F8REF messages à [f8ref \(at\) r-e-f.org](mailto:f8ref@r-e-f.org)

Merci d'envoyer, sous forme de pièces jointes à votre message, les textes à insérer sans mise en forme (format "doc" ou "txt") et les images séparées en format "jpg" à cette adresse le **mardi à 24 h dernier délai**. Site web du bulletin : <http://f8ref.r-e-f.org>

73 de F6BIG rédacteur de ce bulletin

Bulletin d'adhésion 2015

Cette adhésion donne droit à tous les services du REF

Adhésion par le web avec paiement sécurisé par carte bancaire :

<http://www.ref-union.org/adhesion/>



ÉVÈNEMENTIEL

COTISATION AVEC REVUE PAPIER

| | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> France | 69,50 € |
| <input type="checkbox"/> Outre-mer/étranger ⁽¹⁾ | 82,00 € |
| <input type="checkbox"/> France -25 ans ⁽²⁾ | 26,50 € |
| <input type="checkbox"/> Outre-mer/étranger -25 ans ^{(1) (2)} | 38,50 € |

COTISATION AVEC REVUE INFORMATIQUE

| | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> France/Outre-mer/étranger | 55,00 € |
| <input type="checkbox"/> -25 ans ⁽²⁾ | 11,50 € |

COTISATION SEULE SANS REVUE

| | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> France/Outre-mer/étranger | 45,00 € |
| <input type="checkbox"/> -25 ans ⁽²⁾ | GRATUIT |

IDENTIFIANT-ÉCOUTEUR

L'administration ne délivrant pas d'identifiant d'écouteur : le REF vous propose ce service.

Carte d'écouteur GRATUITE avec la cotisation

NOMENCLATURE

En application de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, fichiers et libertés, les informations que nous vous demandons de porter sur ce bulletin sont nécessaires pour apprécier votre demande et sont exclusivement destinées au REF. Sauf demande expresse de votre part (case à cocher ci-dessous), votre indicatif, vos noms, prénoms, adresse et e-mail seront reproduits dans les nomenclatures de l'association. Vous pourrez, si vous le souhaitez, faire rectifier ces informations en cas d'erreur ou d'omission en faisant la demande par écrit auprès du secrétariat du REF ou par e-mail à : nomenclature-ref@ref-union.org

Je ne souhaite pas que mon e-mail figure dans la nomenclature.

Je ne souhaite pas que mon adresse figure dans la nomenclature.

(1) Supplément d'affranchissement pour 1 an inclus (12,50 euros)
 (2) Cotisation gratuite accordée aux OM ayant moins de 25 ans. Joindre la copie d'une pièce d'identité
 (3) Elle est accordée aux handicapés, aux conjoints des membres cotisants, aux OM et YL en grande difficulté. Joindre un justificatif récent.

COTISATION REDUITE AVEC REVUE PAPIER (3)

| | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> France | 34,75 € |
| <input type="checkbox"/> Outre-mer/étranger ⁽¹⁾ | 47,25 € |

COTISATION REDUITE AVEC REVUE INFORMATIQUE

| | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> France/Outre-mer/étranger | 27,50 € |
|--|---------|

COTISATION REDUITE SANS REVUE

| | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> France/Outre-mer/étranger | 22,50 € |
|--|---------|

PARRAINAGE

Le parrainage d'un nouvel adhérent donnera droit aux avantages suivants pour une adhésion pleine (cotisation et abonnement) (*). Le parrain bénéficiera d'un chèque cadeau d'une valeur de 15 euros (à valoir sur la prochaine adhésion ou l'achat de fournitures à la boutique). Le filleul recevra le DVD Radio-REF de l'année précédente.

(*) Joindre obligatoirement les 2 bulletins pour bénéficier de cette offre.

Numéro REF :

Indicatif :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Date de naissance :

Profession :

PENSEZ À FAIRE UN DON AU REF

C'est une bonne façon d'aider l'association dans ses actions de défense et de promotion du radioamateurisme, en outre vous pouvez réduire jusqu'à 66% de ce don de votre impôt sur le revenu.

Don au REF : €

RÈGLEMENT À RETOURNER À : REF - CS 77429 - 37074 TOURS CEDEX 2 - Tél. : 02 47 41 88 73 - FAX : 02 47 41 88 88

Je règle par chèque bancaire, mandat cash ou postal à l'ordre de REF (obligatoirement accompagné du présent bulletin).

Je règle par carte bancaire Type de Carte : Carte Bleue Visa Mastercard

Date d'expiration : [] [] [] [] N° : []

Je règle par prélèvement automatique (joindre un RIB ou un RIP)

Date : _____ Obligatoire

Signature : _____

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT « SEPA »

Simplifiez-vous la vie : choisissez le prélèvement automatique de votre adhésion !!!

Pour utiliser cette possibilité de règlement, vous pouvez demander le formulaire SEPA (Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros) au siège social du REF - CS 77429 37074 TOURS CEDEX 2 ou le télécharger sur le site de l'association dans la rubrique « Adhésion ».

